



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-119872>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-119872**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Asnières sur seine

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Opérations de dératisation, de désinsectisation, de désinfection, de capture et de désinfection, de capture et de ramassage des animaux errants ou morts sur la voie publique

Description : Opérations de dératisation, de désinsectisation, de désinfection, de capture et de désinfection, de capture et de ramassage des animaux errants ou morts sur la voie publique

Identifiant de la procédure : 32ad4690-471a-49c4-a95b-681d9240ab5d

Avis précédent : d6ce7dd8-b263-45d6-a734-b53cfe45cf4f-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90923000 Services de dératisation

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Dératisation, désinsectisation et désinfection du patrimoine bâti

Description : Dératisation, désinsectisation et désinfection du patrimoine bâti

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90923000 Services de dératisation

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix 40 points L'analyse de la proposition financière sera jugée à partir Détail quantitatif estimatif. La note de prix sera attribuée en fonction du prix total en Euros HT porté au DQE. Le nombre de points maximum (40) sera attribué au candidat le moins-disant. Les autres candidats se verront décerner les points en fonction de la formule suivante : (Offre du prix du moins-disant / offre jugée) x 40 Le nombre de points sera arrondi au nombre entier le plus proche.

Pondération (points, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique 60 points
Qualité de la prestation au regard des moyens techniques 35 points
Qualité et précision des modes d'intervention : fournir le mode opératoire pour chaque intervention listée dans le BPU (15 points)
Qualité des produits et des matériels utilisés en précisant toutes les informations relatives (15 points) o A l'homologation et autorisation de mise sur le marché o Au respect des normes environnementales
Qualité de l'évaluation des prestations : forme et contenu des rapports d'intervention (5 points)
Communiquer la liste des informations contenues dans le rapport sur l'intervention et les préconisations
Fournir un exemple de rapport (à comparer avec la partie « Bordereau d'intervention et communication » du CCP)
Indiquer les modalités d'accès aux rapports (accès à une plateforme numérique ou envoi par mail)
Qualité de la prestation au regard des moyens humains 15 points
Nombre et qualification des personnes dédiées à la prestation sur site o Un référent du marché : fournir le nom et le profil o Des techniciens et leur degré de qualification
La formation des intervenants : fournir plan de formation continue, certificats
Délais d'intervention 10 points
Délai d'intervention pour les opérations non programmées / urgentes (8 points)
Délai de transmission du rapport d'activité (2 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 1

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-pontoise

Organisation qui signe le marché : ACE HYGIENE

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Dératisation, désinsectisation et désinfection du patrimoine des espaces verts

Description : Dératisation, désinsectisation et désinfection du patrimoine des espaces verts

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90921000 Services de désinfection et de désinfection

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix 40 points L'analyse de la proposition financière sera jugée à partir Détail quantitatif estimatif. La note de prix sera attribuée en fonction du prix total en Euros HT porté au DQE. Le nombre de points maximum (40) sera attribué au candidat le moins-disant. Les autres candidats se verront décerner les points en fonction de la formule suivante : (Offre du prix du moins-disant / offre jugée) x 40 Le nombre de points sera arrondi au nombre entier le plus proche.

Pondération (points, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique 60 points Qualité de la prestation au regard des moyens techniques 35 points Qualité et précision des modes d'intervention : fournir le mode opératoire pour chaque intervention listée dans le BPU (15 points) Qualité des produits et des matériels utilisés en précisant toutes les informations relatives (15 points) o A l'homologation et autorisation de mise sur le marché o Au respect des normes environnementales Qualité de l'évaluation des prestations : forme et contenu des rapports d'intervention (5 points) Communiquer la liste des

informations contenues dans le rapport sur l'intervention et les préconisations
Fournir un exemple de rapport (à comparer avec la partie « Bordereau d'intervention et communication » du CCP) Indiquer les modalités d'accès aux rapports (accès à une plateforme numérique ou envoi par mail) Qualité de la prestation au regard des moyens humains 15 points Nombre et qualification des personnes dédiées à la prestation sur site o Un référent du marché : fournir le nom et le profil o Des techniciens et leur degré de qualification La formation des intervenants : fournir plan de formation continue, certificats Délais d'intervention 10 points Délai d'intervention pour les opérations non programmées / urgentes (8 points) Délai de transmission du rapport d'activité (2 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 1

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Capture et ramassage des animaux errants ou morts sur la voie publique avec exploitation de la fourrière animale municipale

Description : Capture et ramassage des animaux errants ou morts sur la voie publique avec exploitation de la fourrière animale municipale

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 85210000 Services d'animalerie

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : L'analyse de la proposition financière sera jugée à partir Détail quantitatif estimatif. La note de prix sera attribuée en fonction du prix total en Euros HT porté au DQE. Le nombre de points maximum (40) sera attribué au candidat le moins-disant. Les autres candidats se verront décerner les points en fonction de la formule suivante : (Offre du prix du moins-disant / offre jugée) x 40 Le nombre de points sera arrondi au nombre entier le plus proche.

Pondération (points, valeur exacte) : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique 60 points
Qualité de la prestation au regard des moyens techniques 30 points
Présentation du fonctionnement général (mission, fonctionnement humain et matériel, parcours de l'animal...) de la fourrière (10 points)
Qualité et précision des modes d'intervention : fournir le mode opératoire pour chaque intervention listée dans le BPU (10 points)
Qualité des produits et des matériels utilisés en précisant toutes les informations (5 points)
Qualité de l'évaluation des prestations : forme et contenu des rapports d'intervention (5 points)
Communiquer la liste des informations contenues dans le rapport sur l'intervention et les préconisations Fournir un exemple de rapport (à comparer avec la partie « Bordereau d'intervention et communication » du CCP)
Indiquer les modalités d'accès à aux rapports (accès à une plateforme numérique ou envoi par mail)
Qualité de la prestation au regard des moyens humains 15 points
Nombre et qualification des personnes dédiées à la prestation sur site o Un référent du marché : fournir le nom et le profil o Le personnel intervenant et leur degré de qualification
La formation du personnel chargé de la récupération des animaux et de leur prise en charge au sein de la fourrière : fournir un plan de formation continue, certificats
Respect de la cause animale 15 points
Qualité et précision des modalités de traitement de l'animal à toutes les étapes de l'intervention quel que soit l'animal
La formation du personnel chargé de la récupération des animaux et de leur prise en charge au sein de la fourrière : fournir plan de formation continue, certificats

Pondération (points, valeur exacte) : 1

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-pontoise

Organisation qui signe le marché : SAS SACPA

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 115,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 50,000 Euro

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 65,000 Euro

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Asnières sur seine

Numéro d'enregistrement : 21920004500017

Adresse postale : 1 Place de l'Hôtel de Ville

Ville : Asnières sur Seine

Code postal : 92 600

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : marches@mairieasnieres.fr

Téléphone : 0141111649

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2 à 4 boulevard de l'Hautil

Ville : CERGY PONTOISE

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : ACE HYGIENE

Numéro d'enregistrement : 439 943 218 00065

Adresse postale : 18 rue Viêt

Ville : CRETEIL

Code postal : 94000

Subdivision pays (NUTS) : Val-de-Marne (FR107)

Pays : France

Adresse électronique : contact@ace-hygiene.fr

Téléphone : 0141789157

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SAS SACPA

Numéro d'enregistrement : 393 455 316 00470

Adresse postale : 12 Place Gambetta

Ville : CASTELJALOUX

Code postal : 47700

Subdivision pays (NUTS) : Lot-et-Garonne (FRI14)

Pays : France

Adresse électronique : contact@sacpa.fr

Téléphone : 0553896059

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7f8f0a67-c599-4789-9aad-7a4eafca1e75 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/10/2024 à 13:34

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/10/2024